

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE
M.R.C. DE MASKINONGÉ



AVIS PUBLIC

RÔLE DE PERCEPTION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le rôle général de perception foncier pour l'année 2020 est déposé au bureau de la soussignée et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ À YAMACHICHE, CE 16^e JOUR DE JANVIER 2020.

Marie-France Boisvert
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS RÔLE DE PERCEPTION 2020

Je soussignée, Marie-France Boisvert, secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Yamachiche, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé conformément à la loi, le 16 janvier 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce seizième jour de janvier deux mille vingt.

Marie-France Boisvert
Directrice générale et secrétaire-trésorière